

Procès-Verbal  
Conseil Municipal  
du 9 juin 2023  
à la mairie de Chichilianne

Patrick Beaufiles	P	Franck Beaume	P	Jacqueline Bonato	P
Jean-Noël Bouvier	E	Marie-Pierre Joubert	P	Daniel Martin	P
François Sroczyński	P	Claude Trincat	P	Eric Vallier	P
Camille Binet	I				

P = présent ; E = excusé ; A = absent ; I = invité

Pouvoirs : Jean-Noël Bouvier donne pouvoir à Daniel Martin

Public : 0 personne

Début de la réunion : 11h37

Fin de la réunion : 12h00

Ordre du jour :

Elections délégués et suppléants sénatoriaux

Par le décret n°2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, les élus sont convoqués, par lettre papier remise en mains propres, au conseil de ce jour.

Seront désignés un délégué et trois suppléants pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023, selon l'arrêté fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués et suppléants à élire, en annexe à la convocation.

Les élections des sénateurs se dérouleront sur Grenoble, le dimanche 24 septembre 2023.

Secrétaire de séance : Marie-Pierre Joubert, élue

Auxiliaire : Camille Binet, secrétaire de mairie

Bureau de dépouillement :

- Les 2 plus jeunes : Patrick Beaufiles et Franck Beaume
- Les 2 plus anciens : Jacqueline Bonato et François Sroczyński

Déroulé : 2 votes :

- 1 délégué
- 3 suppléants

**Se présentent :**

**Pour le délégué : Patrick Beaufiles et Eric Vallier**

Dépouillement des 9 enveloppes :

- Patrick Beaufiles : 3 voix
- Eric Vallier : 5 voix
- Blanc : 1 voix

Résultat Eric Vallier, délégué

**Pour les 3 suppléants : Patrick Beaufiles, Jacqueline Bonato et François Sroczyński**

Dépouillement des 9 enveloppes :

- Patrick Beaufiles : 6 voix
- Jacqueline Bonato : 7 voix
- François Sroczyński : 2 voix
- Blanc : 1 voix

Résultat Jacqueline Bonato, suppléante

Compte-rendu

Etabli par Marie-Pierre Joubert

Validé au Conseil Municipal du 3 juillet 2023

Abstention pour absence :

Abstention :

Contre :

Pour :